

Évaluation du Dispositif d'annonce du Cancer dans les établissements de santé autorisés

Octobre 2023



ONCORIF
Dispositif Spécifique Régional du Cancer
Île-de-France

ONCORIF
GH La Pitié-Salpêtrière 47 boulevard de l'Hôpital 75013 Paris
01 44 06 00 90 - contact@oncorif.fr
www.oncorif.fr

Table des matières

Table des matières	2
Groupe de travail	3
Relecteurs	3
Glossaire	4
Introduction	5
Objectifs	6
Champ d'application - Méthode	6
1/ Les données évaluées	7
2/ Recueil des données	8
a/ Recueil des données organisationnelles	8
b/ Recueil des données du dossier	8
c/ Recueil des données d'expérience patient	8
3/ Analyse des données	8
4/ Communication et information	9
5/ Mise en place des actions d'amélioration	9
6/ Période de l'évaluation	9
a/ Méthode 1	9
b/ Méthode 2	9
Grille d'évaluation – Guide méthodologique	10
Références bibliographiques	10
Annexes	10
Annexe 1 : Libellé des tumeurs (CIM 10)	11
Annexe 2. « Questionnaire établissement – 3C », avec guide de remplissage	16
Annexe 3. « Questionnaire dossier-patient », avec guide de remplissage	19
Annexe 4. « Expérience du patient autour de l'annonce »	26
Annexe 5. « Fiche d'information sur l'évaluation du Dispositif d'annonce à destination des professionnels »	30
Annexe 6. « Fiche d'information sur l'évaluation du Dispositif d'annonce à destination du patient »	31
Annexe 7. Consentement du patient	32
Annexe 8. Modèle de plan d'actions d'amélioration	33
Annexe 9. Fiche identité Indicateurs	34

Groupe de travail

Coordination du projet :

- Coralie BERA, chef de projet, ONCORIF
- Chaïma DJARBOA, Assistante qualité, ONCORIF

Coordination du projet (depuis 2022) :

- Frédérique Moreau, Responsable du Pôle Qualité, ONCORIF
- Florence de Morel, Chargée de projets, ONCORIF

Experts sollicités :

- Dr Charlotte NGO, Gynécologue spécialisée en chirurgie des cancers gynécologiques et du sein, Hôpital privé des peupliers, Ramsay Santé
- Dr Mathilde Soule, Chirurgien viscéral, consultant médical, ONCORIF
- Dr Hervé FOKA TICHOUÉ, Praticien Hospitalier Contractuel, DMU Orphé, Service d'Oncologie Médicale, Hôpital Pitié Salpêtrière, APHP
- Valérie TROUILLARD, Infirmière d'annonce et de coordination en cancérologie, Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph
- Morgane TOUBON, Responsable unité de soins - HDJ oncologie – Hospitalisation Médecine Oncologie, Hôpital Privé des Peupliers, Ramsay Santé
- Isabelle GUILLEMOT, Responsable du parcours patient en cancérologie, Hôpital Privé des Peupliers, Ramsay Santé
- Frédérique BOUTTE, Cadre de santé, Service de chirurgie, Institut Curie Saint Cloud

Relecteurs

Etablissements autorisés au traitement du cancer et/ou Centres de Coordination en Cancérologie (3C) ayant relu et/ou testé l'outil :

- Benjamin PLAS, Responsable qualité, Coordonnateur 3C Foch, Hôpital Foch
- Céline BERNIER, Responsable qualité, 3C Sud Ile-de-France
- Anne-Laure MACEL, Responsable qualité, 3C Coopération Contre le Cancer Francilienne Sud
- Dr Diariétou NDIAYE-GUEYE, Coordonnatrice médicale de l'IUC APHP. Sorbonne Université, Coordonnatrice médicale du 3C APHP.SU
- Nathalie Jouanne, Cheffe de projet, Coordinatrice 3C Curie, Institut Curie (CLCC)
- Hôpital Privé des Peupliers
- Adeline KERLEVEO, Hôpital Avicenne, Assistante médico-administrative, 3C HUPSSD



Glossaire

3C	Centre de Coordination en Cancérologie
ARS	Agence Régionale de Santé
HAS	Haute Autorité de Santé
INCa	Institut National du Cancer
PPS	Programme Personnalisé de Soins
RCP	Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
SOS	Soins Oncologiques de Support

Introduction



Le « Dispositif d'annonce », ou DA, est une des mesures du premier Plan Cancer (2003-2007).

Cette mesure, critère d'autorisation au traitement du cancer par l'ARS, doit permettre aux patients de bénéficier de meilleures conditions d'annonce du diagnostic de leur maladie.

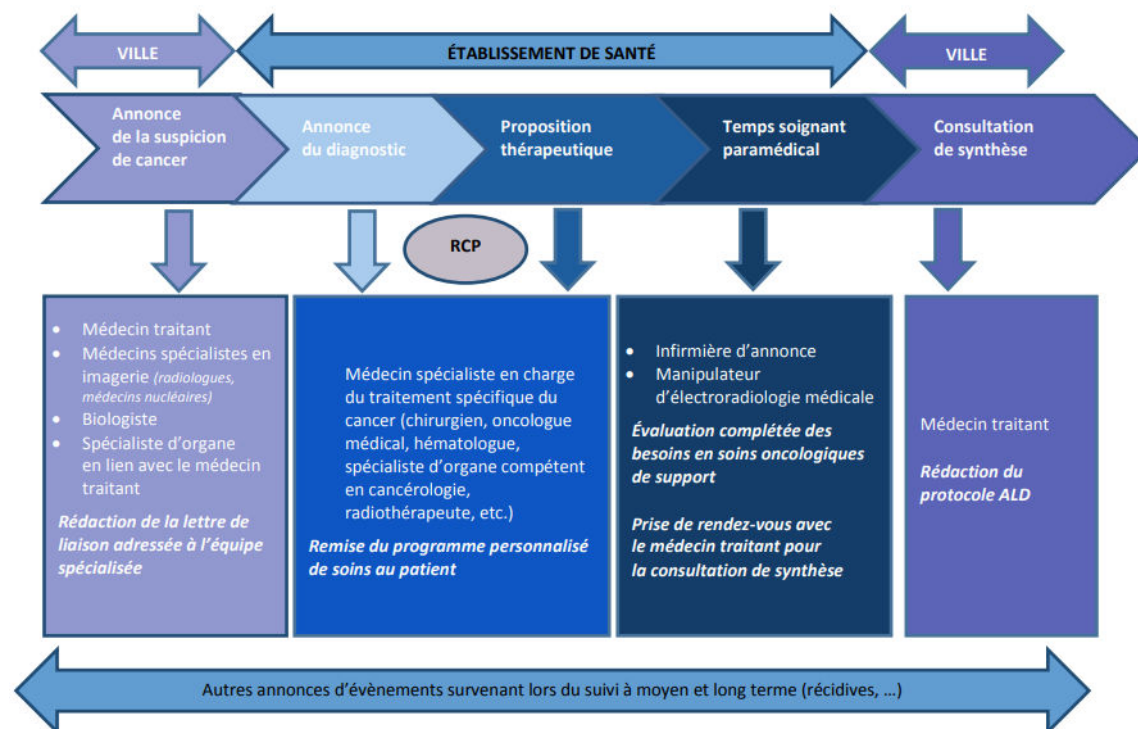
En 2005, l'Institut national du cancer (INCa) et la Ligue nationale de lutte contre le cancer publient des recommandations « pour la mise en œuvre du dispositif d'annonce du cancer dans les établissements de santé »¹.

La mise en place du Dispositif d'annonce repose sur les établissements de santé et les Centres de coordination en cancérologie (3C).



En septembre 2019, l'INCa a publié un nouveau référentiel organisationnel² faisant évoluer le dispositif d'annonce d'un cancer (cf. image page suivante).

Depuis, les 3C se sont organisés pour mettre en application ces nouvelles recommandations.



Dans le cadre de ses missions, ONCORIF, avec la contribution des 3C, propose un outil pour évaluer la mise en place du nouveau processus du dispositif d'annonce, à partir d'une grille d'évaluation régionale, adaptée, et facile d'utilisation.

¹ Recommandations nationales pour la mise en œuvre du dispositif d'annonce dans les établissements de santé, Institut national du cancer et Ligue contre le cancer, Novembre 2005

² Nouveau référentiel organisationnel faisant évoluer le dispositif d'annonce d'un cancer, Institut national du cancer, Septembre 2019

Objectifs

Cette évaluation a pour objectif d'analyser le processus de Dispositif d'annonce (DA) mis en œuvre dans les établissements de santé participants, autorisés en oncologie (chirurgie et/ou chimiothérapie et/ou radiothérapie), notamment au regard des dernières recommandations de l'INCa.

Champ d'application - Méthode

Il s'agit d'une évaluation réalisée par les établissements de santé autorisés au traitement du cancer (chirurgie, chimiothérapie et/ou radiothérapie) et centres de radiothérapie volontaires avec l'appui du coordonnateur 3C lorsque les établissements sont membres d'un 3C, ou par le service qualité de l'établissement.

Le principe est d'évaluer l'organisation du Dispositif d'annonce, les pratiques des professionnels grâce à une évaluation de dossiers patients, ainsi que l'expérience des patients.

Les dossiers patients à évaluer :

- Patient âgé d'au moins 18 ans
- Patient nouvellement traité dans la structure (patient primo-cancer ou pour toute nouvelle prise en charge carcinologique)
- Patient décédé
- Récidive
- Localisation(s) des tumeurs selon la CIM 10 (cf. annexe 1 : Libellé CIM10) :
 - o Tumeurs malignes de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx (C00-C14)
 - o Tumeurs malignes des organes digestifs (C15-C26)
 - o Tumeurs malignes des organes respiratoires et intrathoraciques (C30-C39)
 - o Tumeurs malignes des os et du cartilage articulaire (C40-C41)
 - o Mélanome malin et autres tumeurs malignes de la peau (C43-C44)
 - o Tumeurs malignes du tissu mésothélial et des tissus mous (C45-C49)
 - o Tumeurs malignes du sein (C50)
 - o Tumeurs malignes des organes génitaux de la femme (C51-C58)
 - o Tumeurs malignes des organes génitaux de l'homme (C60-C63)
 - o Tumeurs malignes des voies urinaires (C64-C68)
 - o Tumeurs malignes de l'Œil, de l'encéphale et d'autres parties du système nerveux central (C69-C72)
 - o Tumeurs malignes de la thyroïde et d'autres glandes endocrines (C73-C75)
 - o Tumeurs malignes de sièges mal définis, secondaires et non précisés (C76-C80)
 - o Tumeurs malignes primitives ou présumées primitives des tissus lymphoïdes, hématopoïétiques et apparentés (C81-C96)
 - o Tumeurs malignes de sièges multiples indépendants (primitifs) (C97)



ONCORIF

Evaluation du Dispositif d'annonce du Cancer dans les établissements de santé autorisés

Le choix des dossiers est réalisé à la discrétion des établissements et/ou 3C mais doit être représentatif des autorisations de l'établissement (modalités de traitement et localisation de la tumeur).

Les dossiers exclus :

- Type de tumeurs bénignes
- Tumeurs in situ
- Patient pris en charge depuis plus de 3 ans pour un cancer

1/ Les données évaluées

Elles correspondent à :

- Des données organisationnelles qui concernent l'organisation du Dispositif d'annonce par autorisation (chirurgie, radiothérapie et chimiothérapie) au niveau de l'établissement (*Questionnaire Etablissement en annexe 2*). L'établissement peut remplir une grille même s'il possède plusieurs autorisations. Un rapport sera créé automatiquement avec une visibilité par autorisation.
- Des données qui concernent la traçabilité dans les dossiers patients, de la réalisation du processus du Dispositif d'annonce (*Questionnaire Dossier-Patient en annexe 3*).

Nombre de dossiers minimum à évaluer : 30 dossiers par établissement et répartis en fonction des autorisations.

- Des données dites d'expérience patient quant à l'annonce de leur pathologie maligne et à l'accompagnement associé (*Questionnaire expérience patient en annexe 4*).

Nombre d'expériences patient à évaluer :

Par établissement : **2 expériences patients minimum par parcours/traitement (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie)**

Dans le cadre d'une évaluation interne, les différentes évaluations (organisation, dossier patient et expérience patient) peuvent être menées indépendamment les unes des autres.

2/ Recueil des données

a/ Recueil des données organisationnelles

- Questionnaire « Etablissement » (annexe 2).
- Au cours d'une réunion regroupant les membres de ou des équipe(s) du dispositif d'annonce

b/ Recueil des données du dossier

- Questionnaire « Dossier-Patient » (annexe 3).
- A partir des dossiers des patients au sein de l'établissement, datant de 4 mois avant l'évaluation (papier et/ou informatique).
- Par un binôme comprenant un soignant, ou un cadre de santé n'intervenant pas dans le dispositif d'annonce, et une personne formée à la qualité et/ou un membre de la cellule 3C.

c/ Recueil des données d'expérience patient

- Questionnaire « Expérience-Patient » (annexe 4).
- Echange de 20 à 30 minutes avec le patient
- A réaliser jusqu'à 1 mois après la consultation paramédicale
- Cette évaluation peut être réalisée en face à face avec le patient ou par téléphone, dans les deux cas son consentement écrit sera recueilli
- Les auditeurs ont la possibilité de mener cette évaluation auprès :
 - de patients dont le dossier a été évalué, permettant ainsi une continuité dans l'évaluation du parcours du patient
 - de patients dont le dossier n'a pas été évalué

3/ Analyse des données

Saisie des données sur un format Excel proposé par ONCORIF et proposition d'un rapport standard.

Dans le cadre d'une évaluation régionale, les données seront à envoyer au Dispositif Spécifique régional du cancer, ONCORIF, pour qu'il puisse également analyser les résultats au niveau de l'Île-de-France.

Le nom des établissements ne sera pas mentionné.

4/ Communication et information

Le 3C ou établissement menant l'évaluation informe les différentes directions et instances des établissements de l'évaluation : la date, la durée et la méthode.

Il est important de communiquer également auprès des professionnels de santé concernés par l'étude pour obtenir leur adhésion et leur implication dans la mise en place d'actions d'amélioration qui en découleront (cf. annexe 5)

Dans le cadre de l'expérience patient, une information lui sera également délivrée pour recueillir son consentement. (cf. annexe 6)

Dans le cadre d'une évaluation régionale, ONCORIF communiquera auprès des 3C la date, la durée et la méthode.

5/ Mise en place des actions d'amélioration

Après la prise de connaissance des résultats par l'équipe et les professionnels concernés par le dispositif d'annonce, un temps doit être consacré à l'analyse des écarts entre la pratique réelle et la pratique attendue afin de définir des actions d'amélioration. Pour vous aider dans cette démarche, un modèle de synthèse des résultats et de rédaction d'un plan d'actions est proposé en annexe 8.

6/ Période de l'évaluation

Deux méthodes sont proposées aux établissements de santé et 3C.

a/ Méthode 1

Les établissements avec l'aide du 3C peuvent réaliser l'évaluation à tout moment.

b/ Méthode 2

Dans le cadre d'une évaluation régionale, la période sera imposée.

Les données transmises par les établissements et ou 3C seront anonymes.

Grille d'évaluation – Guide méthodologique

Annexes 2 à 4

Références bibliographiques

- Plan cancer 2003-2007, Mission interministérielle pour la lutte contre le cancer
- Recommandations nationales pour la mise en œuvre du dispositif d'annonce dans les établissements de santé, Institut national du cancer et Ligue contre le cancer, Novembre 2005
- Mettre en place le dispositif d'annonce, expériences et conseils, Institut national du cancer et Ligue contre le cancer. Mai 2006
- Critères de qualité de l'annonce du diagnostic : point de vue des malades et de la Ligue nationale contre le cancer, F Bettevy, C Dufranc, G Hofmann, Risques & Qualité 2006 – vol. III - N° 2 p 67-72
- Annoncer une mauvaise nouvelle, Haute Autorité de Santé, Février 2008
- Dispositif d'annonce, Audit clinique ciblé, Haute Autorité de Santé, 2007
- Protocole EVADA Evaluation du Dispositif d'Annonce, Comité de Coordination de l'Évaluation Clinique et de la Qualité en Aquitaine et le Réseau de Cancérologie d'Aquitaine, Mars 2013
- Annonce et accompagnement du diagnostic d'un patient ayant une maladie chronique, Guide parcours de soins, Haute Autorité de Santé, Février 2014
- Axes opportuns d'évolution du panier des soins oncologiques de support - Réponse saisine, Institut national du cancer, Novembre 2016
- Nouveau référentiel organisationnel faisant évoluer le dispositif d'annonce d'un cancer, Institut national du cancer, Septembre 2019
- Information au patient Évaluation de votre parcours de soins, Certification des établissements de santé pour la qualité des soins, Haute Autorité de Santé, Novembre 2020

Annexes

- Annexe 1. Libellé des tumeurs (CIM 10)
- Annexe 2. « Analyse organisationnelle – Questionnaire établissement -3C »
- Annexe 3. « Analyse du processus d'annonce – Questionnaire dossier-patient », avec guide de remplissage
- Annexe 4. « Expérience du patient autour de l'annonce »
- Annexe 5. « Fiche d'information sur l'évaluation du dispositif d'annonce à destination des professionnels »
- Annexe 6. « Fiche d'information sur l'évaluation du dispositif d'annonce à destination du patient »
- Annexe 7. Consentement du patient
- Annexe 8. Modèle de plan d'actions d'amélioration
- Annexe 9. Fiche identité Indicateurs

Annexe 1 : Libellé des tumeurs (CIM 10) (10^{ème} édition publiée le 17/05/2021 au Bulletin Officiel)

Appareil	Organe	Code CIM10	Libellé CIM10
VOIES AERO-DIGESTIVES SUPERIEURES (VADS)	Lèvre	C00	Tumeur maligne de la lèvre
	Langue	C01	Tumeur maligne de la base de la langue
	Langue	C02	Tumeur maligne de la langue, parties autres et non précisées
	Cavité orale	C03	Tumeur maligne de la gencive
	Cavité orale	C04	Tumeur maligne du plancher de la bouche
	Cavité orale	C05	Tumeur maligne du palais
	Cavité orale	C06	Tumeur maligne de la bouche, parties autres et non précisées
	Cavité orale	C462	Sarcome de Kaposi du palais
	Glandes salivaires	C07	Tumeur maligne de la glande parotide
	Glandes salivaires	C08	Tumeur maligne des glandes salivaires principales, autres et non précisées
	Fosses nasales, sinus, oreille moy/int	C30	Tumeur maligne des fosses nasales et de l'oreille moyenne
	Fosses nasales, sinus, oreille moy/int	C31	Tumeur maligne des sinus de la face
	Larynx	C32	Tumeur maligne du larynx
	Pharynx	C09	Tumeur maligne de l'amygdale
	Pharynx	C10	Tumeur maligne de l'oropharynx
	Pharynx	C11	Tumeur maligne du rhinopharynx
	Pharynx	C12	Tumeur maligne du sinus piriforme
	Pharynx	C13	Tumeur maligne de l'hypopharynx
	Pharynx	C140	Tumeur maligne du pharynx, sans précision
	Pharynx	C142	Tumeur maligne de l'anneau de Waldeyer
VADS sans précision	C148	Tumeur maligne à localisations contiguës de la lèvre, de la cavité buccale et du pharynx	
VADS sans précision	C4670	Sarcome de Kaposi de la sphère O.R.L.	
APPAREIL DIGESTIF	Œsophage	C15	Tumeur maligne de l'œsophage
	Estomac	C16	Tumeur maligne de l'estomac
	Intestin grêle	C17	Tumeur maligne de l'intestin grêle
	Colon-Rectum-Anus	C18	Tumeur maligne du côlon
	Colon-Rectum-Anus	C19	Tumeur maligne de la jonction recto-sigmoïdienne
	Colon-Rectum-Anus	C20	Tumeur maligne du rectum

	Colon-Rectum-Anus	C21	Tumeur maligne de l'anus et du canal anal
	Foie et voies biliaires	C22	Tumeur maligne du foie et des voies biliaires intrahépatiques
	Foie et voies biliaires	C23	Tumeur maligne de la vésicule biliaire
	Foie et voies biliaires	C24	Tumeurs malignes des voies biliaires, autres et non précisées
	Pancréas	C25	Tumeur maligne du pancréas
	Péritoine-rétropéritoine	C451	Mésothéliome du péritoine
	Péritoine-rétropéritoine	C48	Tumeur maligne du rétropéritoine et du péritoine
	Appareil digestif sans précision	C26	Tumeur maligne des organes digestifs, de sièges autres et mal définis
	Appareil digestif sans précision	C4671	Sarcome de Kaposi digestif
APPAREIL RESPIRATOIRE ET AUTRES THORAX	Trachée, Bronches, Poumon	C33	Tumeur maligne de la trachée
	Trachée, Bronches, Poumon	C34	Tumeur maligne des bronches et du poumon
	Médiastin	C381	Tumeur maligne du médiastin antérieur
	Médiastin	C382	Tumeur maligne du médiastin postérieur
	Médiastin	C383	Tumeur maligne du médiastin, partie non précisée
	Plèvre	C384	Tumeur maligne de la plèvre
	Plèvre	C450	Mésothéliome de la plèvre
	Appareil respiratoire/thorax sans précision	C37	Tumeur maligne du thymus
	Appareil respiratoire/thorax sans précision	C380	Tumeur maligne du cœur
	Appareil respiratoire/thorax sans précision	C388	Tumeur maligne à localisations contiguës du cœur, du médiastin et de la plèvre
	Appareil respiratoire/thorax sans précision	C39	Tumeur maligne de l'appareil respiratoire et des organes intrathoraciques, de sièges autres et mal définis
	Appareil respiratoire/thorax sans précision	C452	Mésothéliome du péricarde
	Appareil respiratoire/thorax sans précision	C4672	Sarcome de Kaposi pulmonaire
GLANDES ENDOCRINES	Surrénale	C74	Tumeur maligne de la surrénale
	Thyroïde	C73	Tumeur maligne de la thyroïde
	Glande endocrine sans précision	C75	Tumeur maligne d'autres glandes endocrines et structures apparentées
HEMATOLOGIE	Leucémie lymphoïde aigue	C910	Leucémie lymphoblastique aigüe [LLA]
	Leucémie myéloïde aigue	C920	Leucémie myéloblastique aigüe [LAM]
	Leucémie myéloïde aigue	C922	Leucémie myéloïde chronique atypique, ABL-BCR négatif

Leucémie myéloïde aigue	C924	Leucémie promyélocytaire aigüe [PML]
Leucémie myéloïde aigue	C925	Leucémie myélomonocytaire aiguë
Leucémie myéloïde aigue	C926	Leucémie myéloïde aigüe avec anomalies 11q23
Leucémie myéloïde aigue	C928	Leucémie myéloïde aigüe avec dysplasie de plusieurs lignées cellulaires
Leucémie monocytaire aigue	C930	Leucémie monoblastique/monocytaire aigüe
Leucémie monocytaire aigue	C933	Leucémie myélomonocytaire juvénile
Leucémie aigue, autre	C940	Leucémie érythroïde aigüe
Leucémie aigue, autre	C942	Leucémie (aigüe) à mégacaryocytes
Leucémie aigue, autre	C944	Panmyélose aigüe avec myélofibrose
Leucémie aigue, autre	C946	Maladie myélodysplasique et myéloproliférative, non classée ailleurs
Leucémie aigue, autre	C950	Leucémie aiguë à cellules non précisées
Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisé	C911	Leucémie lymphoïde chronique à cellules B
Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisé	C913	Leucémie à polylmphocytes à cellules B
Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisé	C914	Leucémie à tricholeucocytes
Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisé	C915	Lymphome/leucémie de l'adulte à cellules T (associé(e) à HTLV-1)
Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisé	C916	Leucémie à polylmphocytes à cellules T
Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisé	C917	Autres leucémies lymphoïdes
Leucémie lymphoïde, chronique ou non précisé	C918	Leucémie à cellules B matures, de type Burkitt
Leucémie monocytaire, chronique ou non précisé	C931	Leucémie myélomonocytaire chronique
Leucémie monocytaire, chronique ou non précisé	C937	Autres leucémies monocytaires
Leucémie myéloïde, chronique ou non précisé	C921	Leucémie myéloïde chronique [LMC] ABL-BCR positif
Leucémie myéloïde, chronique ou non précisé	C923	Sarcome myéloïde
Leucémie myéloïde, chronique ou non précisé	C927	Autres leucémies myéloïdes

	Leucémie chronique ou non précisé, autre	C943	Leucémie à mastocytes
	Leucémie chronique ou non précisé, autre	C947	Autres leucémies précisées
	Leucémie chronique ou non précisé, autre	C951	Leucémie chronique à cellules non précisées
	Leucémie chronique ou non précisé, autre	C957	Autres leucémies à cellules non précisées
	Lymphome Hodgkinien	C81	Lymphome de Hodgkin
	Lymphome non Hodgkinien	C82	Lymphome folliculaire
	Lymphome non Hodgkinien	C83	Lymphome non folliculaire
	Lymphome non Hodgkinien	C84	Lymphomes à cellules T/NK matures
	Lymphome non Hodgkinien	C85	Lymphome non hodgkinien, de types autres et non précisés
	Lymphome non Hodgkinien	C86	Autres types précisés de lymphomes à cellules T/NK
	Maladie immunoproliférative maligne	C88	Maladies immunoprolifératives malignes
	Myélome multiple et tumeur maligne à plasmocytes	C90	Myélome multiple et tumeurs malignes à plasmocytes
	Hématologie sans précision	C463	Sarcome de Kaposi des ganglions lymphatiques
	Hématologie sans précision	C96	Tumeurs malignes des tissus lymphoïde, hématopoïétique et apparentés, autres et non précisées
OEIL	Œil	C69	Tumeur maligne de l'œil et de ses annexes
ORGANES GENITAUX FEMININS	Col utérus	C53	Tumeur maligne du col de l'utérus
	Corps utérus	C54	Tumeur maligne du corps de l'utérus
	Ovaire	C56	Tumeur maligne de l'ovaire
	Vulve et vagin	C51	Tumeur maligne de la vulve
	Vulve et vagin	C52	Tumeur maligne du vagin
	Organes génitaux féminins sans précision	C55	Tumeur maligne de l'utérus, partie non précisée
	Organes génitaux féminins sans précision	C57	Tumeur maligne des organes génitaux de la femme, autres et non précisés
	Organes génitaux féminins sans précision	C58	Tumeur maligne du placenta

ORGANES GENITAUX MASCULINS	Pénis	C60	Tumeur maligne de la verge
	Prostate	C61	Tumeur maligne de la prostate
	Testicule	C62	Tumeur maligne du testicule
	Organes génitaux masculins sans précision	C63	Tumeur maligne des organes génitaux de l'homme, autres et non précisés
OS	Os, articulations, cartilage articulaire	C40	Tumeur maligne des os et du cartilage articulaire des membres
	Os, articulations, cartilage articulaire	C41	Tumeur maligne des os et du cartilage articulaire, de sièges autres et non précisés
PEAU	Peau	C43	Mélanome malin de la peau
	Peau	C44	Autres tumeurs malignes de la peau
	Peau	C460	Sarcome de Kaposi de la peau
SEIN	Sein	C50	Tumeur maligne du sein
SYSTÈME NERVEUX	Nerfs périphériques	C47	Tumeur maligne des nerfs périphériques et du système nerveux autonome
	Système nerveux central	C70	Tumeur maligne des méninges
	Système nerveux central	C71	Tumeur maligne de l'encéphale
	Système nerveux central	C72	Tumeur maligne de la moelle épinière, des nerfs crâniens et d'autres parties du système nerveux central
	Tissus mous, non classés ailleurs	C461	Sarcome de Kaposi des tissus mous
	Tissus mous, non classés ailleurs	C49	Tumeur maligne du tissu conjonctif et des autres tissus mous
VOIES URINAIRES	Rein	C64	Tumeur maligne du rein, à l'exception du bassinet
	Voies urinaires hautes	C65	Tumeur maligne du bassinet
	Voies urinaires hautes	C66	Tumeur maligne de l'uretère
	Vessie	C67	Tumeur maligne de la vessie
	Appareil urinaire sans précision	C68	Tumeur maligne des organes urinaires, autres et non précisés



Annexe 2. « Questionnaire établissement – 3C », avec guide de remplissage

Organisation du dispositif d'annonce			
Nom de l'établissement autorisé au traitement du cancer : _____			
Auditeur(s) : _____			
Période de l'évaluation : _____			
Contexte de l'évaluation : <input type="checkbox"/> Évaluation interne <input type="checkbox"/> Évaluation régionale			
Autorisation de l'établissement : <input type="checkbox"/> Chirurgie <input type="checkbox"/> Chimiothérapie <input type="checkbox"/> Radiothérapie			
N°	Libellé	Modalité de réponse	Aide au remplissage
1. Formalisation du dispositif d'annonce			
1.1.	Le temps de l'annonce médicale est identifié ?	Oui Non	Répondre oui, si l'organisation permet d'identifier le temps de l'annonce médicale (procédure, comptes rendus de consultation...). Répondre non, si l'organisation ne permet pas d'identifier le temps de l'annonce médicale
1.2.	Un document reprenant les informations de la/des consultations médicales existe et est intégré au dossier du patient pour assurer la continuité des soins ?	Oui Non	Répondre oui, si un document reprenant les informations de la consultation médicale existe et que son circuit est formalisé Répondre non, si ce document n'existe pas
1.3.	Est-il prévu que les professionnels paramédicaux d'annonce assistent à la/aux consultations médicales ?	Oui Non	Répondre oui, s'il est prévu que les professionnels paramédicaux d'annonce assistent à la/aux consultations médicales Répondre non, s'il n'est pas prévu que les professionnels paramédicaux d'annonce assistent à la consultation
1.4.	Les professionnels paramédicaux d'annonce assistent à la/aux consultations médicales ?	Oui Non	Répondre oui, si les professionnels paramédicaux d'annonce assistent à la/aux consultations médicales Répondre non, si les professionnels paramédicaux d'annonce assistent à la consultation
1.5.	Un temps d'accompagnement soignant est formalisé au sein de l'établissement ?	Oui Non	Répondre oui, si un ou des documents décrivent la ou les organisations existantes dans l'établissement pour que tous les patients bénéficient d'un temps d'accompagnement soignant Répondre non, si l'organisation n'est pas formalisée
Les professionnels paramédicaux de l'annonce bénéficient :			
1.5.1.	- D'un espace dédié respectant la confidentialité et l'intimité du patient ?	Oui Non	Répondre oui, si un espace dédié respectant la confidentialité et l'intimité du patient existe Répondre non, si cet espace n'existe pas ou ne remplit pas les conditions

1.5.2.	- D'un temps dédié pour l'accompagnement du patient	Oui Non	Répondre oui, si les professionnels paramédicaux bénéficient d'un temps dédié (temps ETP ou fiche de poste) Répondre non, si les professionnels paramédicaux ne bénéficient pas d'un temps dédié
1.5.3.	- D'un planning formalisé ? <i>Selon les recommandations de l'INCa, il est préférable que l'annonce ait lieu en semaine, du lundi au jeudi.</i>	Oui Non	Répondre oui, s'il existe un planning formalisé des consultations d'annonce paramédicales Répondre non, s'il n'y a pas de planning formalisé
1.6.	Un document structurant la consultation paramédicale existe (reformulation, évaluation des besoins...) et est intégré au dossier du patient pour assurer la continuité des soins ?	Oui Non	Répondre oui, si un document structurant la consultation paramédicale existe et qu'il est intégré au dossier patient Répondre non, s'il n'existe pas de document structurant la consultation paramédicale ou qu'il n'est pas intégré au dossier du patient
1.7.	L'établissement forme les professionnels paramédicaux du temps d'accompagnement soignant au dispositif d'annonce ?	Oui Non	Répondre oui, si l'établissement a formé les professionnels paramédicaux du temps d'accompagnement soignant au dispositif d'annonce (plan de formation, attestation...) Répondre non, si l'établissement ne forme pas les professionnels paramédicaux du temps d'accompagnement soignant au dispositif d'annonce
1.8.	Des indicateurs de suivi du dispositif d'annonce sont mis en place ?	Oui Non	Répondre oui, si des indicateurs de suivi du dispositif d'annonce existent Répondre non, s'il n'y en a pas
2. Accès aux soins oncologiques de support			
2.1.	Un document précisant l'accès aux soins oncologiques de support existe ?	Oui Non	Répondre oui, si un document précisant l'accès aux SOS existe (annuaire, affichage, livret d'accueil, site...) Répondre non, s'il n'y a pas de document précisant l'accès aux SOS
2.2.	Un accompagnement psychologique est proposé dans l'établissement ?	Oui Non	Répondre oui, si un psychologue est présent dans l'établissement et intervient auprès des patients atteints de cancer Répondre non, s'il n'y a pas de professionnel dédié dans l'établissement ou qu'il n'intervient pas auprès des patients atteints de cancer
2.3.	Un accompagnement social est proposé dans l'établissement ?	Oui Non	Répondre oui, si un assistant social est présent dans l'établissement et intervient auprès des patients atteints de cancer Répondre non, s'il n'y a pas de professionnel dédié dans l'établissement ou qu'il n'intervient pas auprès des patients atteints de cancer

2.4.	Un accompagnement dans la prise en charge de la douleur est proposé dans l'établissement ?	Oui Non	Répondre oui, si une organisation de la prise en charge de la douleur est présente dans l'établissement Répondre non, s'il n'y a d'organisation présente dans l'établissement
2.5.	Un accompagnement nutritionnel/diététique est proposé dans l'établissement ?	Oui Non	Répondre oui, si un professionnel est présent dans l'établissement pour assurer un accompagnement nutritionnel/diététique et intervient auprès des patients atteints de cancer Répondre non, s'il n'y a pas de professionnel dédié dans l'établissement ou qu'il n'intervient pas auprès des patients atteints de cancer
3. Coordination et continuité des soins			
3.1.	Le dossier du patient en oncologie comporte tous les éléments nécessaires à la coordination et continuité des soins : - CR consultations médicales - CR consultations paramédicales - CR Anatomocytopathologique - CR opératoire (si intervention) - Fiche RCP - Programme Personnalisé de Soins	Oui Non	Répondre oui, si tous les éléments sont retrouvés dans le dossier Répondre non, si un élément est manquant
4. Information du patient			
4.1.	Des documents d'information sur le dispositif d'annonce sont mis à la disposition des patients et de leurs proches ?	Oui Non	Répondre oui, si un ou des documents informant le patient sur le dispositif d'annonce existe et est mis à disposition des patients Répondre non, s'il n'y a pas de documents d'information
4.2.	L'entourage du patient peut participer aux différents temps de consultations ?	Oui Non	Répondre oui, si la présence de l'entourage aux temps de consultation est formalisée Répondre non, si cette présence n'est pas formalisée
Lors de la prise de rendez-vous pour la consultation d'annonce, le patient est encouragé à venir accompagné d'un proche ou, selon le profil du patient, de la personne la plus adaptée à sa situation.			

Annexe 3. « Questionnaire dossier-patient », avec guide de remplissage

Traçabilité dans le dossier patient			
Nom de l'établissement autorisé au traitement du cancer : _____			
Autorisation de l'établissement : <input type="checkbox"/> Chirurgie <input type="checkbox"/> Chimiothérapie <input type="checkbox"/> Radiothérapie			
Auditeur(s) : _____			
Période de l'évaluation : _____			
Contexte de l'évaluation : <input type="checkbox"/> Évaluation interne <input type="checkbox"/> Évaluation régionale			
Localisation de la tumeur : <input type="checkbox"/> Voies aéro-digestives supérieures (VADS) <input type="checkbox"/> Appareil digestif <input type="checkbox"/> Appareil respiratoire et autres thorax <input type="checkbox"/> Glandes endocrines <input type="checkbox"/> Hématologie <input type="checkbox"/> Œil <input type="checkbox"/> Organes génitaux féminins			
<input type="checkbox"/> Organes génitaux masculins <input type="checkbox"/> Os <input type="checkbox"/> Peau <input type="checkbox"/> Sein <input type="checkbox"/> Système nerveux <input type="checkbox"/> Voies urinaires			
N°	Libellé	Modalité de réponse	Aide au remplissage
<p><i>Le Dispositif d'annonce constitue l'une des conditions transversales de qualité, rendues obligatoires dans le cadre du dispositif d'autorisation des établissements de santé pour la pratique de la cancérologie. Il se décompose en 3 temps au sein des établissements de santé :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps d'annonce de la confirmation du diagnostic ; - Temps dédié à la proposition thérapeutique ; - Temps soignant paramédical d'accompagnement 			
1. Le temps de la confirmation du diagnostic cancer			
1.1.	Le document traçant la consultation médicale de la confirmation du diagnostic cancer est retrouvé dans le dossier ?	Oui Non Non Applicable	<p>Répondre oui, si le document traçant la consultation médicale de la confirmation du diagnostic cancer est retrouvé dans le dossier</p> <p>Répondre non, si le document traçant la consultation médicale de la confirmation du diagnostic cancer n'est pas retrouvé dans le dossier. Passez à la partie « Temps de proposition thérapeutique ».</p> <p>Répondre non applicable, si la consultation de confirmation du diagnostic n'a pas été réalisée sur site. Passer à la partie « Temps de proposition thérapeutique ».</p> <p><i>Si les temps de la confirmation du diagnostic et de la proposition thérapeutique sont confondus, ne se baser que sur un document de traçabilité.</i></p>
CE DOCUMENT COMPORTE :			
1.2.	L'identité du médecin	Oui Non	<p>Répondre oui, si le nom, le prénom et la fonction du médecin sont retrouvés</p> <p>Répondre non, si ces informations ne sont pas retrouvées</p>

1.3.	La date de la consultation médicale	Oui Non	Répondre oui, si la date de consultation est retrouvée Répondre non, si la date de consultation n'est pas retrouvée
1.3.1.	Date de la consultation de confirmation du diagnostic	__ / __ / __ -	Indiquer la date de la consultation de confirmation du diagnostic
1.4.	Une information sur la transmission au médecin traitant des informations nécessaires	Oui Non	Répondre oui, si une information de transmission au médecin traitant est retrouvée Répondre non, si aucune information de transmission au médecin traitant est retrouvée
1.5.	Une information sur le passage du dossier en RCP	Oui Non	Répondre oui, si le patient a été informé que ses traitements relèvent d'une discussion collégiale (RCP) Répondre non, si le patient n'a pas été informé que ses traitements relèvent d'une discussion collégiale (RCP)
1.6.	La traçabilité de la présence ou non de l'accompagnant	Oui Non	Répondre oui, si la présence ou non de l'accompagnant est tracée Répondre non, si elle n'est pas tracée
1.7.	Il est retrouvé dans le dossier la date des résultats confirmant le diagnostic	Oui Non	Répondre oui, si la date des résultats confirmant le diagnostic est retrouvée Répondre non, si la date des résultats confirmant le diagnostic n'est pas retrouvée
1.7.1.	Date du compte rendu d'anatomocytopathologie ou autres examens confirmant le diagnostic	__ / __ / __ -	Indiquer la date du compte rendu d'anatomocytopathologie ou autres examens confirmant le diagnostic
1.7.2.	Délai entre le CR-ACP et la consultation de confirmation du diagnostic (jours ouvrés)	Jours	Automatique En cas d'ajout de ligne copier/coller la formule
2. Le temps de la proposition thérapeutique			
2.1.	Le document traçant la consultation médicale de la proposition thérapeutique est retrouvé dans le dossier ?	Oui Non	Répondre oui, si le document traçant la consultation médicale de la proposition thérapeutique est retrouvé dans le dossier Répondre non, s'il n'est pas retrouvé dans le dossier. Passer à la partie « Temps d'accompagnement soignant paramédical » . <i>Si les temps de la confirmation du diagnostic et de la proposition thérapeutique sont confondus, ne se baser que sur un document de traçabilité.</i>
CE DOCUMENT COMPORTE :			
2.2.	L'identité du médecin	Oui Non	Répondre oui, si le nom, le prénom et la spécialité du médecin sont retrouvés Répondre non, si ces informations ne sont pas retrouvées

2.3.	La date de la consultation médicale	Oui Non	Répondre oui, si la date de consultation est retrouvée sur le document Répondre non, si la date de consultation n'est pas retrouvée sur le document
2.3.1.	Date de la consultation de proposition thérapeutique	--/--/-- --	Indiquer la date de la consultation de proposition thérapeutique
2.3.2.	Délai entre consultation confirmation diagnostic et consultation proposition thérapeutique (jours ouvrés)	Jours	Automatique En cas d'ajout de ligne copier/coller la formule
2.4.	Une information sur la présentation du dossier en RCP	Oui Non	Répondre oui, si l'information du passage en RCP est retrouvée Répondre non, si l'information du passage en RCP n'est pas retrouvée
2.4.1.	Si oui, la date de la RCP est retrouvée dans le document	--/--/-- --	Indiquer la date de la RCP
2.4.2.	Délai entre la consultation de proposition thérapeutique et la RCP (jours ouvrés)	Jours	Automatique En cas d'ajout de ligne copier/coller la formule
2.5.	Une information sur le projet thérapeutique, bénéfices attendus et ses effets indésirables	Oui Non	Répondre oui, si une information sur le projet thérapeutique, bénéfices attendus et ses effets indésirables est retrouvée Répondre non, si une information sur le projet thérapeutique, bénéfices attendus et ses effets indésirables n'est pas retrouvée
2.6.	Toute information de prise en charge spécifique (préservation de la fertilité, consultation primo-prescription, consultation oncogénétique, essais cliniques...) entrant dans le programme thérapeutique	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si une information d'une prise en charge spécifique est retrouvée Répondre non, si aucune information sur la prise en charge est retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
2.7.	Une information sur les soins de support	Oui Non	Répondre oui, si une information sur les soins de support est retrouvée Répondre non, si une information sur les soins de support n'est pas retrouvée
2.8.	Une information sur la possibilité de bénéficier d'un temps d'accompagnement soignant	Oui Non	Répondre oui, si la proposition de bénéficier d'un temps d'accompagnement soignant est retrouvée Répondre non, si la proposition de bénéficier d'un temps d'accompagnement soignant n'est pas retrouvée
2.9.	Une information sur la remise du Programme Personnalisé de Soins (PPS)	Oui Non	Répondre oui, si l'information de la remise du PPS est retrouvée Répondre non, si l'information n'est pas retrouvée

2.10.	La traçabilité de l'adhésion ou la non-adhésion du patient à la proposition thérapeutique	Oui Non	Répondre oui, si l'adhésion du patient à la proposition thérapeutique est tracée Répondre non, si l'adhésion du patient à la proposition thérapeutique n'est pas tracée
2.11.	Une information sur la transmission du projet thérapeutique au médecin traitant	Oui Non	Répondre oui, si une information de transmission du projet thérapeutique au médecin traitant est retrouvée Répondre non, si aucune information n'est retrouvée
3. Le temps d'accompagnement soignant paramédical			
3.1.	Le document traçant la consultation paramédicale est retrouvé dans le dossier ?	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si le document traçant la consultation paramédicale est retrouvé dans le dossier Répondre non, si le document traçant la consultation paramédicale n'est retrouvé pas dans le dossier. Dans ce cas, la saisie est terminée. Répondre non applicable, s'il est tracé que le patient ne souhaitait pas bénéficier de cette consultation. Dans ce cas, la saisie est terminée.
CE DOCUMENT COMPORTE :			
3.2.	L'identité du professionnel qui assure la consultation d'accompagnement	Oui Non	Il est retrouvé le nom, prénom et la fonction. Répondre oui, si toutes les informations sont retrouvées Répondre non, si toutes les informations ne sont pas retrouvées
3.3.	La date de la consultation paramédicale	Oui Non	Répondre oui, si la date de consultation est retrouvée sur le document Répondre non, si la date de consultation n'est pas retrouvée sur le document
3.3.1.	Date de la consultation paramédicale	__ / __ / __ __	Indiquer la date de la consultation paramédicale
3.3.2.	Délai entre consultation de proposition thérapeutique et consultation paramédicale (jours ouvrés)	Jours	Automatique En cas d'ajout de ligne copier/coller la formule
3.4.	La traçabilité de la présence ou non de l'accompagnant	Oui Non	Répondre oui, si la présence ou non de l'accompagnant est retrouvée Répondre non, si elle n'est pas retrouvée
3.5.	La traçabilité de l'évaluation des besoins en soins oncologiques de support :		
3.5.1.	Prise en charge de la douleur	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si l'évaluation du besoin de la prise en charge de la douleur est retrouvée Répondre non, si l'évaluation du besoin de la prise en charge de la douleur n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge

			spécifique
3.5.1.1.	Si l'évaluation du besoin nécessite une orientation vers un professionnel, celle-ci est retrouvée	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si au moins une orientation vers un professionnel, quand nécessaire, est retrouvée Répondre non, si l'orientation vers un professionnel, quand nécessaire, n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.2.	Prise en charge psychologique	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si l'évaluation du besoin de la prise en charge psychologique est retrouvée Répondre non, si l'évaluation du besoin de la prise en charge psychologique n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.2.1.	Si l'évaluation du besoin nécessite une orientation vers un professionnel, celle-ci est retrouvée	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si au moins une orientation vers un professionnel, quand nécessaire, est retrouvée Répondre non, si l'orientation vers un professionnel, quand nécessaire, n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.3.	Prise en charge sociale, familiale et professionnelle	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si l'évaluation du besoin de la prise en charge sociale, familiale et professionnelle est retrouvée Répondre non, si l'évaluation du besoin de la prise en charge sociale, familiale et professionnelle n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.3.1.	Si l'évaluation du besoin nécessite une orientation vers un professionnel, celle-ci est retrouvée	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si au moins une orientation vers un professionnel, quand nécessaire, est retrouvée Répondre non, si l'orientation vers un professionnel, quand nécessaire, n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.4.	Prise en charge nutritionnelle et diététique	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si l'évaluation du besoin de la prise en charge nutritionnelle et diététique est retrouvée Répondre non, si l'évaluation du besoin de la prise en charge nutritionnelle et diététique n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique

3.5.4.1.	Si l'évaluation du besoin nécessite une orientation vers un professionnel, celle-ci est retrouvée	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si au moins une orientation vers un professionnel, quand nécessaire, est retrouvée Répondre non, si l'orientation vers un professionnel, quand nécessaire, n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.5.	Les conseils d'hygiène de vie (addictions, tabac, alcool, hygiène bucco-dentaire, socio-esthétique...)	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si l'évaluation du besoin en conseils d'hygiène de vie est retrouvée Répondre non, si l'évaluation du besoin en conseils d'hygiène de vie n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.6.	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si l'évaluation du besoin de la prise en charge psychologique des proches et aidants est retrouvée Répondre non, si l'évaluation du besoin de la prise en charge psychologique des proches et aidants n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.7.	L'activité physique adaptée	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si l'évaluation du besoin en activité physique adaptée est retrouvée Répondre non, si l'évaluation du besoin en activité physique adaptée n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.8.	Les troubles de la sexualité	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si l'évaluation du besoin pour l'accompagnement de la vie et santé sexuelle est retrouvée Répondre non, si l'évaluation du besoin pour l'accompagnement de la vie et santé sexuelle n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.9.	La préservation de la fertilité	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si l'évaluation du besoin pour la préservation de la fertilité est retrouvée Répondre non, si l'évaluation du besoin pour la préservation de la fertilité n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique

3.5.10.	Si l'évaluation d'au moins un besoin ci-dessus nécessite une orientation vers un professionnel, celle-ci est retrouvée	Oui Non Non applicable	Répondre oui, si au moins une orientation vers un professionnel, quand nécessaire, est retrouvée Répondre non, si l'orientation vers un professionnel, quand nécessaire, n'est pas retrouvée Répondre non applicable, s'il n'y a pas d'indication à une prise en charge spécifique
3.5.11.	Une information sur la transmission au médecin traitant	Oui Non	Répondre oui, si une information de transmission au médecin traitant est retrouvée Répondre non, si aucune information de transmission au médecin traitant est retrouvée
3.5.12.	La traçabilité de la remise du PPS	Oui Non	Répondre oui, si la remise du PPS à jour est tracée Répondre non, si la remise du PPS à jour n'est pas tracée



Annexe 4. « Expérience du patient autour de l'annonce »

Expérience du patient autour de l'annonce – 20 à 30 minutes		
Nom de l'établissement autorisé au traitement du cancer : _____		
Auditeur(s) : _____		
Période de l'évaluation : _____		
Contexte de l'évaluation : <input type="checkbox"/> Évaluation interne <input type="checkbox"/> Évaluation régionale		
Traitement du patient : <input type="checkbox"/> chirurgie <input type="checkbox"/> chimiothérapie <input type="checkbox"/> radiothérapie		
<input type="checkbox"/> <i>Entretien téléphonique (Le consentement écrit est recueilli au préalable)</i>		
Patient rencontré		
Date de la rencontre avec le patient	__ / __ / ____	
Présence de l'entourage ?	Oui / Non	
Pourquoi ce patient ? <i>Pathologie, âge, motif de venue, type de traitement...</i>		
Parcours du patient		
Quelle est la chronologie du parcours du patient ? <i>Services par lequel le patient est passé, lieu de provenance, lieu d'hospitalisation actuel...</i>		
Echange avec le patient		
<i>Ce guide n'est pas un auto-questionnaire, ni un entretien directif. L'objectif est d'échanger avec le patient autour des questions suivantes.</i>		
Etapes du parcours	Questions à poser au patient	Réponses
Dispositif d'annonce Consultations médicales	Une information sur le dispositif d'annonce et des différents temps a été faite/communiquée ? - <i>Information sur votre diagnostic</i> - <i>Information sur le passage en RCP</i> - <i>Information sur la proposition thérapeutique, les traitements et leur mise en place, durée</i> - <i>Information sur les effets indésirables</i> - <i>Information et remise du PPS</i> - <i>Proposition et/ou réalisation du Temps d'Accompagnement</i>	



ONCORIF

Evaluation du Dispositif d'annonce du Cancer dans les établissements de santé autorisés

	<p><i>Soignant Information sur les soins oncologiques de support</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Remise de documents, lesquels ?- ... <p>Une information autour de l'annonce de la maladie a été faite ? Dans quelles conditions a été réalisée cette annonce ?</p> <ul style="list-style-type: none">- Professionnels rencontrés- Lieu- Respect de l'intimité- Délai et prise de rdv- ... <p>L'information était-elle adaptée, claire et compréhensible ?</p> <p>Les coordonnées de professionnels à contacter en cas de besoin ont été transmises ?</p> <p>Quels sont les sujets que le patient aurait souhaité voir aborder ?</p> <p>Le patient a-t-il pu poser ses questions ? A-t-il eu toutes les réponses ? Disponibilités des acteurs ? /Temps suffisant avec le médecin ?</p> <p>L'entourage du patient a reçu une information ? A-t-il été associé ?</p> <p>Le patient a bénéficié d'une consultation de synthèse avec son médecin traitant ?</p>	
--	--	--



<p>Dispositif d'annonce Consultation paramédicale</p>	<p>Dans quelles conditions ont été réalisées les consultations paramédicales ?</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Professionnels rencontrés</i>- <i>Lieu</i>- <i>Respect de l'intimité</i>- <i>Délai et prise de rdv</i>- ... <p>L'information donnée était-elle adaptée, claire et compréhensible ? Des documents ont été remis ? Lesquels ?</p> <p>Les coordonnées de professionnels à contacter en cas de besoin ont été transmises ? (Coordinatrice parcours de soins...)</p> <p>Le patient a-t-il pu poser ses questions ? A-t-il eu toutes les réponses ? Disponibilités des acteurs ? /Temps suffisant ?</p> <p>Est-ce qu'une information sur les SOS a-t-elle été communiquée au patient ? Est-ce que le patient a été orienté vers les SOS nécessaires à sa prise en charge ? Si oui lesquels ?</p> <ul style="list-style-type: none">- un soutien psychologique ?- une prise en charge diététique ?- une rencontre avec le service social ?- une rencontre avec l'équipe douleur ?- d'autres soins oncologiques de support (APA, sexualité...)- autres <p>Une information sur les associations de patients et structures en ville a-t-elle été faite ?</p>	
--	---	--



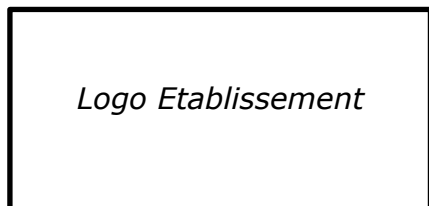
Quelle est votre opinion générale sur le déroulé du Dispositif d'annonce (Dispositif d'annonce, temps de consultations, coordination des acteurs, informations apportées, explications des traitements...)?

- Insatisfait Peu satisfait Satisfait Très satisfait

Préciser :



Annexe 5. « Fiche d'information sur l'évaluation du Dispositif d'annonce à destination des professionnels »



Service :

Information aux professionnels

Objet : Réalisation d'une évaluation du dispositif d'annonce en cancérologie

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, une évaluation (*interne ou régionale*) du dispositif d'annonce de cancérologie sera menée du JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA.

Cette évaluation portera sur :

- L'organisation du processus au sein de l'établissement,
- La traçabilité dans les dossiers
- La satisfaction des patients

Pour pouvoir compléter les grilles d'évaluation, il se peut que l'équipe vous sollicite (participation au recueil, questions pour compléter les réponses...), mais cela ne viendra pas impacter votre organisation.

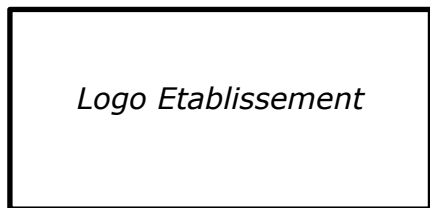
Le 3C, ou service qualité de votre établissement, vous communiquera les résultats, ainsi que les actions d'amélioration qui peuvent en découler.

En vous remerciant de votre collaboration.

Signature : Nom et Prénom et Fonction



Annexe 6. « Fiche d'information sur l'évaluation du Dispositif d'annonce à destination du patient »



Service :

Information aux patients

Objet : Réalisation d'une évaluation du Dispositif d'annonce en cancérologie

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, une évaluation (interne ou régionale) du Dispositif d'annonce de cancérologie sera menée du JJ/MM/AAAA au JJ/MM/AAAA.

Cette évaluation portera sur :

- L'organisation du processus au sein de l'établissement,
- La traçabilité dans les dossiers
- La satisfaction des patients

A cette occasion, en tant que patient, vous pouvez être sollicité par des professionnels afin qu'ils évaluent votre perception des soins, ainsi que les informations que vous avez reçues. L'objectif est d'identifier des situations qui justifieraient la mise en place d'actions d'amélioration dans la prise en charge des patients. Il ne s'agit pas de vous poser des questions sur votre maladie.

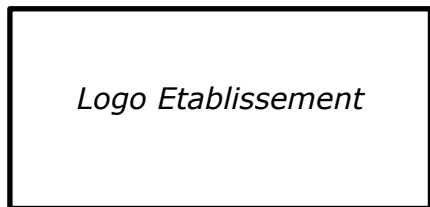
Vous avez la liberté d'accepter ou non de réaliser cet entretien. Vous pouvez refuser à tout moment d'y participer bien qu'ayant donné votre consentement. Vous pouvez refuser de répondre à certaines questions.

En vous remerciant de votre collaboration.

Signature : Nom et Prénom et Fonction



Annexe 7. Consentement du patient



Je soussigné (prénom, nom)..... déclare avoir reçu l'information au sujet de l'expérience patient dans le cadre de l'évaluation du Dispositif d'annonce en cancérologie, et j'accepte de rencontrer les professionnels en charge de cette évaluation.

Le

Signature



Annexe 8. Modèle de plan d'actions d'amélioration

Etablissement concerné	Ecart identifié	Objectif	Action à mettre en place	Pilote	Date de début	Date de fin	Indicateur de suivi	Etat d'avancement
					Mois/Année	Mois/Année		<i>Non initié</i> <i>En cours</i> <i>Finalisé</i> <i>Reporté</i> <i>Abandon</i>

Annexe 9. Fiche identité Indicateurs

Lors des enquêtes régionales, la participation des structures sera anonyme, aucune comparaison entre établissements ne pourra être réalisée.

Indicateurs « Etablissement »

Les données des deux questions portant sur la présence des soignants paramédicaux aux consultations médicales (questions 1.4 et 1.5) n'ont sciemment pas été prises en compte pour le calcul des indicateurs car la présence de ces professionnels n'est pas une obligation. L'intégration de ces données pourrait influencer le score final à la baisse.

Fiche descriptive de l'indicateur Formalisation du dispositif d'annonce	
Définition	Cet indicateur évalue l'organisation et la mise en place du dispositif d'annonce dans les établissements de santé autorisés au traitement du cancer.
Justification	Le dispositif d'annonce est l'une des conditions transversales de qualité auxquelles les établissements de santé se doivent de satisfaire afin d'être autorisés à traiter le cancer. L'indicateur « formalisation du dispositif d'annonce » mesure la mise en place d'un dispositif permettant aux patients de bénéficier des meilleures conditions d'annonce du diagnostic de leur maladie.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « formalisation du dispositif d'annonce » est calculé à partir des indicateurs des temps de l'annonce : <ul style="list-style-type: none"> - Annonce médicale - Annonce paramédicale - Accès aux soins oncologiques de support - Coordination et continuité des soins - Information du patient L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à définir

Fiche descriptive de l'indicateur Annonce médicale	
Définition	Cet indicateur évalue l'organisation et la mise en place de l'annonce médicale dans les établissements de santé autorisés au traitement du cancer.
Justification	L'indicateur « annonce médicale » mesure la mise en place d'un temps spécifique du dispositif d'annonce.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « annonce médicale » est calculé à partir de deux critères : <ul style="list-style-type: none"> - L'identification du temps de l'annonce médicale - L'existence d'un document intégré dans le dossier du patient reprenant les informations de la/des consultations médicales <p>L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.</p>
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à définir

Fiche descriptive de l'indicateur Annonce paramédicale	
Définition	Cet indicateur évalue l'organisation et la mise en place de l'annonce paramédicale dans les établissements de santé autorisés au traitement du cancer.
Justification	L'indicateur « annonce paramédicale » mesure la mise en place d'un temps spécifique du dispositif d'annonce.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « annonce paramédicale » est calculé à partir de cinq critères : <ul style="list-style-type: none"> - L'identification du temps d'accompagnement soignant dans l'établissement - L'existence d'un espace dédié respectant la confidentialité et l'intimité du patient - D'un temps dédié pour l'accompagnement du patient - L'existence d'un planning formalisé - L'existence d'un document intégré dans le dossier du patient reprenant les informations de la/des consultations paramédicales

	L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à <i>définir</i>

Fiche descriptive de l'indicateur Accès aux soins oncologiques de support	
Définition	Cet indicateur évalue l'organisation, la mise en place et l'accès aux soins oncologiques de support dans les établissements de santé autorisés au traitement du cancer.
Justification	L'indicateur « accès aux soins oncologiques de support » mesure les moyens mis en place pour permettre aux patients d'avoir accès aux soins oncologiques de support.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « accès aux soins oncologiques de support » est calculé à partir de cinq critères : <ul style="list-style-type: none"> - La formalisation d'un document précisant l'accès aux soins oncologiques de support dans l'établissement - L'accès à un psychologue dans l'établissement - L'accès à un assistant social dans l'établissement - La prise en charge de la douleur dans l'établissement - L'accès à un professionnel pour une prise en charge nutritionnel/diététique dans l'établissement <p>L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.</p>
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à <i>définir</i>

Fiche descriptive de l'indicateur Coordination et continuité des soins	
Définition	Cet indicateur évalue la qualité du dossier de cancérologie dans les établissements de santé autorisés au traitement du cancer.
Justification	L'indicateur « coordination et continuité des soins » mesure la tenue du dossier de cancérologie. <p>Le dossier en cancérologie est un élément fondamental de la continuité des soins. Il collige l'ensemble des documents nécessaires pour assurer une coordination entre les différents intervenants.</p>

Type d'indicateur	Indicateur de processus
Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « coordination et continuité des soins » est un indicateur individuel, l'ensemble des documents cités doivent être présents dans le dossier pour que le score ne soit pas égal à 0. L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à définir

Fiche descriptive de l'indicateur	
Information du patient	
Définition	Cet indicateur évalue l'organisation mise en place pour informer le patient et son entourage sur le dispositif d'annonce, dans les établissements de santé autorisés au traitement du cancer.
Justification	L'indicateur « information du patient » mesure la mise en place de l'organisation et d'outils permettant aux patients et ses proches de mieux appréhender son parcours de soins.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « accès aux soins oncologiques de support » est calculé à partir de deux critères : <ul style="list-style-type: none"> - L'existence de documents d'information sur le dispositif d'annonce - La possibilité pour les proches d'accompagner le patient dans les différents temps consultations L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à définir



Indicateurs « Dossier Patient »

Fiche descriptive de l'indicateur Traçabilité de la consultation de confirmation du diagnostic	
Définition	Cet indicateur évalue la qualité du document traçant la consultation de confirmation du diagnostic.
Justification	L'indicateur « traçabilité de la consultation de confirmation du diagnostic » évalue la traçabilité de la consultation et des différents éléments devant être abordés lors de cette consultation.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « traçabilité de la consultation de confirmation du diagnostic » est calculé à partir de huit critères : <ul style="list-style-type: none">- La présence du document traçant la consultation Et sont retrouvés dans le document : <ul style="list-style-type: none">- L'identité du médecin- La date de consultation- L'information sur la transmission au médecin- L'information sur le passage du dossier en RCP- La traçabilité de la présence ou non de l'accompagnant- La date des résultats confirmant le diagnostic L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : <i>à définir</i>

Fiche descriptive de l'indicateur Traçabilité de la consultation de proposition thérapeutique	
Définition	Cet indicateur évalue la qualité du document traçant la consultation de proposition thérapeutique.
Justification	L'indicateur « traçabilité de la consultation de proposition thérapeutique » évalue la traçabilité de la consultation et des différents éléments devant être abordés lors de cette consultation.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « traçabilité de la consultation de proposition thérapeutique » est calculé à partir de dix critères : <ul style="list-style-type: none">- La présence du document traçant la consultation Et sont retrouvés dans le document : <ul style="list-style-type: none">- L'identité du médecin

	<ul style="list-style-type: none"> - La date de consultation - L'information sur la présentation en RCP - L'information sur le projet thérapeutique, bénéfices attendus et ses effets indésirables - L'information sur les soins de support - L'information sur la possibilité de bénéficier d'un temps d'accompagnement soignant - L'information sur la remise du programme personnalisé de soins - L'évaluation des soins de support - La traçabilité de l'adhésion ou la non-adhésion du patient à la proposition thérapeutique - L'information sur la transmission au médecin traitant <p>Les données de la question portant sur l'information de prise en charge spécifique (question 2.6) n'ont sciemment pas été prises en compte pour le calcul de cet indicateur. L'intégration de ces données pourrait influencer le score final à la baisse.</p> <p>L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.</p>
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à <i>définir</i>

Fiche descriptive de l'indicateur Traçabilité des consultations paramédicales	
Définition	Cet indicateur évalue la qualité du document traçant la consultation paramédicale.
Justification	L'indicateur « traçabilité de la consultation paramédicale » évalue la traçabilité de la consultation et des différents éléments devant être abordés lors de cette consultation.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « traçabilité de la consultation paramédicale » est calculé à partir de dix critères : <ul style="list-style-type: none"> - La présence du document traçant la consultation Et sont retrouvés dans le document : <ul style="list-style-type: none"> - L'identité du professionnel qui assure la consultation d'accompagnement - La date de consultation paramédicale - La traçabilité de la présence ou non de l'accompagnant - L'information sur la transmission au médecin traitant - L'information sur la remise du programme personnalisé de soins

	L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à définir

Fiche descriptive de l'indicateur Traçabilité de l'évaluation et orientation des soins oncologiques de support (socle de base)	
Définition	Cet indicateur évalue la qualité de la traçabilité de l'évaluation et de l'orientation des besoins en soins oncologiques de support "de base".
Justification	L'indicateur « traçabilité de l'évaluation et mise en place des soins oncologiques de support (socle de base) » mesure l'évaluation des besoins des soins oncologiques de support « de base » et si une orientation vers un professionnel est réalisée en cas de besoin.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	<p>L'indicateur « traçabilité de l'évaluation et mise en place des soins oncologiques de support (socle de base) » est calculé à partir de huit critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation de la PEC de la douleur ET de l'orientation si besoin - L'évaluation de la PEC psychologique ET de l'orientation si besoin - L'évaluation de la PEC sociale, familiale et professionnelle ET de l'orientation si besoin - L'évaluation de la PEC nutritionnelle et diététique ET de l'orientation si besoin <p>L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.</p>
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à définir

Fiche descriptive de l'indicateur Traçabilité de l'évaluation et orientation des soins oncologiques de support (SOS complémentaires)	
Définition	Cet indicateur évalue la qualité de la traçabilité de l'évaluation et de l'orientation des besoins en soins oncologiques de support complémentaires.
Justification	L'indicateur « traçabilité de l'évaluation et mise en place des

	soins oncologiques de support complémentaires » mesure l'évaluation des besoins des soins oncologiques de support complémentaires et si une orientation vers un professionnel est réalisée en cas de besoin.
Type d'indicateur	Indicateur de processus Indicateur composite (moyenne d'indicateurs individuels)
Unité de mesure	%
Mode de calcul	<p>L'indicateur « traçabilité de l'évaluation et mise en place des soins oncologiques de support complémentaires est calculé à partir de cinq critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation des besoins en conseils d'hygiène de vie - L'évaluation des besoins en soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer - L'évaluation des besoins en activité physique adaptée - L'évaluation des besoins concernant les troubles de la sexualité - L'évaluation des besoins concernant la préservation de la fertilité <p>Les données de la question relative à l'orientation vers un professionnel si l'évaluation d'au moins un SOS complémentaire le nécessite n'ont sciemment pas été prises en compte pour le calcul de cet indicateur. L'intégration de ces données pourrait influencer le score final à la baisse.</p> <p>L'évaluation est réalisée grâce à une grille de recueil et des consignes de remplissage précisant les attentes pour chaque critère constituant l'indicateur.</p>
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : à définir

Indicateur « Expérience Patient »

Fiche descriptive de l'indicateur Satisfaction du patient	
Définition	Cet indicateur évalue la satisfaction des patients quant au déroulé du dispositif d'annonce (temps de consultations, coordination des acteurs, informations données...) dans les établissements de santé autorisés au traitement du cancer.
Justification	L'indicateur « satisfaction du patient » mesure l'appréciation des patients quant à leur prise en charge de leur maladie, l'établissement pourra ainsi connaître ses points forts et les points à améliorer.
Type d'indicateur	Indicateur de satisfaction



ONCORIF

Evaluation du Dispositif d'annonce du Cancer dans les établissements de santé autorisés

Unité de mesure	%
Mode de calcul	L'indicateur « satisfaction du patient » est un indicateur individuel. L'évaluation est réalisée grâce à un entretien semi-directif avec le patient, avec des questions ouvertes favorisant l'échange
Cible fixée	<i>A définir après un premier état des lieux</i>
Périodicité de la mesure	Au niveau des établissements : à leur discrétion Au niveau régional : <i>à définir</i>